

Saint-Léonard et vous...

*Fête du centenaire
de la
Chapelle de Grainval*
SAMEDI 5 AOÛT





Vous êtes quasiment **1000 followers**
à suivre notre actualité sur notre page Facebook.
Merci à vous tous qui contribuez à ce succès !

Nous vous rappelons que dans un souci de protection
de l'environnement, il vous est possible de ne plus recevoir
le bulletin communal sous format papier ;
celui-étant téléchargeable sur le site internet de la commune.
Vous trouverez un formulaire d'abandon
en dernière page de bulletin.



Application CentoLive

Retrouvez les informations de votre commune
et
Recevez les notifications (alertes, messages importants, ...)

DIRECTEMENT SUR VOTRE SMARTPHONE

MODE D'EMPLOI

Téléchargez CentoLive à l'aide des Qrcodes ci-dessous
(Ou mettez à jour votre application)

Mettez votre ville en favori

Autorisez la réception des notifications via les paramètres de votre téléphone



Retrouvez toute l'actualité
de votre commune sur
www.saint-leonard.fr

Édito

Chères Saint-Léonardaises, chers Saint-Léonardais,

Après un hiver où la notion de sobriété énergétique était au centre des préoccupations, et malgré un printemps frais et humide, nous allons vivre une période estivale où la notion de sobriété restera d'actualité mais cette fois au niveau de notre ressource en eau.

Revenons à l'actualité de notre commune.

Le 5 février dernier nous avons présenté cet ouvrage de référence « Saint-Léonard des gloires du passé aux espérances de l'avenir » concernant l'histoire de Saint-Léonard devant 80 personnes, salle Henri Lambert. Participation importante et présentation réussie à la hauteur de la mission confiée à notre historien, M. Molhou que nous remercions. Sachez que des exemplaires sont à votre disposition, en vente à la mairie.

2023 se veut une année de festivités pour notre commune. En plus des animations habituelles à la chapelle, toujours organisées avec talent par les Amis de la Chapelle, les élus ont souhaité diversifier les sources d'animations. Un 1er avril en mémoire aux Shadows à la salle H. Lambert avec Ricky Norton et Guitar express, la première édition de la fête de la musique le 24 juin avec trois groupes de musique, et enfin le « clou » de l'année, le 5 août prochain, le centenaire de la Chapelle de Grainval, co-organisé avec les Amis de la Chapelle... journée à noter d'une pierre blanche, bénédiction d'un nouveau vitrail, kermesse, trompes de chasse, repas champêtre, concert avec le groupe « Authentic » et enfin le réputé feu d'artifice ! J'espère que vous participerez nombreux, le 5 août prochain à cet événement !

Concernant les investissements, l'effacement des réseaux dans la valleeuse de Grainval a commencé. C'est le début d'une grande transformation de cette valleeuse qui nous tient à cœur. Avant de rénover la voirie, une étude va rendre son verdict et entraîner la mise en place d'aménagements hydrauliques en amont sur les parcelles agricoles, pour réduire l'érosion des terres ainsi que les ruissellements lors d'orages importants. Ces travaux dureront quelques années.

Enfin les services techniques, peu gâtés à ce jour par leurs ateliers vieillissants, exigus, et tout simplement inadaptés, se verront enfin dotés en fin d'année d'ateliers dignes de ce nom et surtout avec des sanitaires aux normes et équipements adaptés au regard de leur travail physique. Cinq agents travaillent au quotidien afin de protéger votre environnement. Vous trouverez d'ailleurs un article à l'intérieur de ce numéro qui fait état d'un échantillon des travaux réalisés ces derniers mois. Cet investissement représentera un nouveau départ, sera source de motivation pour progresser dans l'embellissement, le fleurissement de notre commune, avec pourquoi pas, la production de plants de végétaux, les abords des nouveaux ateliers nous le permettant. Soyons ambitieux.

La démolition des anciens locaux près du cimetière aura lieu en 2024, permettant aux élus de réfléchir d'ores et déjà à mieux valoriser l'environnement de l'église et du cimetière.

La maîtrise foncière du terrain concernant le futur Centre-Bourg est totalement acquise depuis fin avril. Nous allons enfin pouvoir passer à la phase concrète de nos projets. Une étude Faune/Flore est en cours et un diagnostic archéologique auront lieu dès septembre.

Une nouvelle enseigne en matière de restauration verra le jour début juillet, l'ouverture d'un Buffalo Grill, offre de restauration attendue depuis longue date sur la zone commerciale. Là également, nul doute que le succès sera au rendez-vous.

Je vous souhaite à tous un bel été, que nos enfants scolarisés à l'école Louis Philippe Lange profitent de leurs vacances ainsi que nos enseignants, que nos sportifs et bénévoles qui animent nos associations décrochent pendant quelques semaines, et que tous préparent sereinement la rentrée prochaine dès septembre.

En attendant, je vous donne rendez-vous le 5 août prochain dans la valleeuse de Grainval pour y fêter les 100 ans de la Chapelle.

Bernard HOGUET



Vie municipale

• Travaux	2 à 4
• Gestion de notre commune	5 et 6
• Manifestations communales	7 à 9

Ecole


9 et 10

Vie associative

• Liste des associations et présidents	11
• Calendriers de manifestations	11
• Fêtons la chapelle	12
• ASSL Cyclotourisme / Marche	13
• Confrérie	13
• Club des Jeunes d'Antan	14
• Saint-Léonard Services	15
• Jeunesse Sportive Saint Léonard	15
• Nécrologie	15
• F.N.A.C.A	16
• DOJO	17
• Scrabble Côte d'Albâtre	18
• Tennis-Club	19

Informations

• L'atelier RNC	20
• Nouvelle saison du camping	20
• Au Cœur des Chats.....	21

• Directeur de la publication : Bernard HOGUET
• Ont participé à la rédaction de ce numéro : les élus, les associations et le personnel municipal
• Crédit photographique : mairie de Saint-Léonard et associations
• Conception et impression : DuranD Imprimeurs  Saint-Léonard Tél. 02 35 10 37 37
• « Saint-Léonard et vous... » : Bulletin d'informations de la commune de Saint-Léonard n°24 - Juillet 2024
Édité à 1100 exemplaires

Mairie de Saint-Léonard : tél. 02 35 28 05 99 - fax 02 35 28 21 63
Email : mairie-saintleonard@wanadoo.fr - www.saint-leonard.fr

Travaux

François DAUDRUY

Adjoint aux travaux, à l'aménagement
et au cadre de vie



LES FUTURS ATELIERS POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Les travaux de construction ont démarré avec le terrassement sur le mois de mai, en juin les fondations seront coulées et en juillet l'ossature bois avec la charpente sera montée. Au mois d'août il y aura un arrêt des travaux. En septembre, la couverture et le bardage seront posés et le bâtiment sera hors d'eau et hors d'air fin septembre. Les aménagements intérieurs seront réalisés au cours du dernier trimestre 2023. En théorie les travaux devraient se terminer vers le 20 décembre. Ce sera un beau cadeau de Noël pour nos agents des services techniques ! Ils pourront déménager dans ces nouveaux ateliers en janvier 2024. Des panneaux photovoltaïques seront installés sur le versant sud de la toiture. Nous vous inviterons à venir visiter ces ateliers lors de l'inauguration.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX AU HAMEAU DE GRAINVAL

Dans cette tranche d'effacement, tous les fils aériens seront enterrés sur ce hameau à l'exception de la route des falaises qui fera l'objet de travaux ultérieurs. Nous avons eu la chance que notre projet d'effacement des réseaux route de Grainval soit retenu par le SDE (syndicat départemental de l'énergie) qui va nous subventionner à hauteur d'environ 600 000 €. Les travaux sont réalisés par l'entreprise Réseaux Environnement qui a commencé début juin. Les travaux s'arrêteront pendant la saison estivale du 8 juillet au 28 août. Avant l'arrêt estival, les nouveaux réseaux enterrés seront installés sur la partie en amont de la chapelle. Après l'été, les travaux reprendront en aval de la chapelle. L'installation des réseaux enterrés se terminera fin octobre ; ensuite tous les branchements chez les particuliers auront lieu. Nous en profitons pour vous rappeler que les travaux sur le domaine privé sont pris en charge par le SDE et la commune. En principe, la bascule sur les réseaux enterrés des alimentations électriques et télécommunications se fera en janvier 2024. Ensuite les poteaux et lignes aériennes seront démontés au cours du 1er trimestre 2024. C'est un gros chantier pour la commune de Saint Léonard qui contribuera à l'amélioration de l'environnement de ce hameau. Nous vous demandons un peu de patience et de compréhension pour la gêne occasionnée. N'hésitez pas à communiquer avec le responsable du chantier.

INSTALLATION DE RÉSERVES D'EAU POUR LA DÉFENSE INCENDIE

La loi nous oblige à installer une réserve d'eau suffisante ou une bouche d'incendie à une distance de maximum 400 mètres de toute habitation. Compte tenu des nombreux hameaux à Saint-Léonard, nous avons de nombreux équipements à installer que nous avons répartis sur plusieurs années. À la suite de notre appel d'offres fin 2022, la société Delahais a été retenue pour la pose de 4 réserves incendie. En janvier et février



2023, 4 poches d'eau de 120 m³ ont été installées : une au Fond Pitron pour protéger 2 maisons et un gîte, une sur le chemin de la ferme de la famille Loisel pour protéger la ferme et 3 maisons, une impasse des petits lfs pour protéger la ferme et 2 maisons et enfin une impasse du petit hameau pour protéger tout le quartier et une ferme.

ACQUISITION D'UN PETIT CAMION POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Après avoir fait le point début 2022 avec Antoine Dallet sur l'organisation du travail des 5 agents des services techniques, il nous est apparu nécessaire d'avoir un 2ème petit camion benne de manière à pouvoir faire 2 chantiers en même temps à des endroits différents. Nous souhaitons que nos agents soient efficaces, en conséquence nous devons leur donner les moyens techniques pour qu'ils puissent s'organiser au mieux. Nous avons fait le tour des concessionnaires et avons retenu l'offre de Renault pour un master à benne basculante avec un coffre pour ranger les outils en sécurité. Nous avons réceptionné ce véhicule le 06 janvier dernier en présence d'Alain Bazille vice-président du conseil départemental qui nous a accordé une subvention.



Antoine DALLET

Responsable
des services techniques



ZOOM SUR LES ACTIVITES DES SERVICES TECHNIQUES



Un bac à marée est installé en haut des marches de la descente à la mer de Grainval. Il a pour but de réceptionner les déchets échoués sur les galets.



Après plusieurs tentatives de bâchage recouvert de galets, les adventices continuaient d'envahir le jardin du souvenir, nous avons donc opté pour du mortier pour combler le vide entre les galets et ainsi stoppé la végétation non désirable.



Les services techniques ont effectué la remise en état des deux chemins piétonniers longeant la route départementale 940.



La sécheresse de l'été dernier a fait souffrir les végétaux en pied de soubassement au hameau du Chesnay. Retrait des plantes et de la bâche biodégradable, ajout de terre végétale et nouvelle plantation au début du printemps effectués.



Suite à de nombreux passages de visiteurs à travers la haie, nous avons prolongé la clôture d'enceinte en grillage rigide pour que l'équipement sportif soit protégé sur toute la périphérie.



Les enseignants nous ont demandés la création d'une jardinière sur le pourtour de la cour des classes maternelles.



La façade de la Salle Henri Lambert s'est refait une petite beauté...



Le terrain se situant impasse de la sablière est dorénavant clos ...



... il en va de même pour ce transformateur Enedis.

Les travaux du futur bâtiment des ateliers des services techniques ont débuté sur le terrain où avait lieu les différentes foires à tout ou vide-greniers organisés par les associations.

Les élus sont conscients du manque à gagner pour les associations et c'est pourquoi lors ses réunions, la Commission des activités associatives et culturelles a évoqué longuement les possibilités pour trouver une solution de remplacement.

Après maintes réflexions sur le choix de l'endroit qui doit répondre au mieux aux organisateurs mais aussi à la sécurité et aux contraintes de stationnement, la Commission a proposé une rencontre avec Monsieur le Maire, les présidents

d'associations qui souhaitent organiser une foire à tout et moi-même.

Cette rencontre a permis de retenir un lieu pour 2023 : l'espace vert derrière le city-stade près du parking de la Mairie a été retenu par celles-ci et validé par les élus. A ce titre, des barrières ont été commandées pour clôturer le périmètre, des modifications techniques seront apportées pour favoriser l'entrée des véhicules sur le site, sans oublier de répondre aux besoins d'alimentation électriques nécessaires au bon fonctionnement des vide-greniers.

Marie-France MOIGNOT,
Adjointe aux affaires associatives et culturelles

Gestion de notre commune

Serge LECROSNIER

Adjoint au Maire
en charge des finances



COMPTE ADMINISTRATIF 2022 & BUDGETS 2023

Chaque année, le Conseil municipal de notre commune se réunit pour examiner les comptes de l'année passée et mettre en place les budgets de l'année en cours. Cette année, ce fut lors de sa séance du 21 mars 2023.

Pour ce qui est de l'année 2022, le résultat des comptes se présente en deux parties. D'une part, le « compte administratif » document qui récapitule l'ensemble des écritures comptables de l'année passée. Il est établi par les services de notre mairie. D'autre part, le « compte de gestion » rédigé par le Receveur municipal qui tient et présente la même comptabilité.

Il appartient alors à vos élus de reconnaître que ces comptes sont identiques et de les déclarer officiellement « sincères et véritables »

COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2022

TOTAL DES DEPENSES 2022 : 1 208 716.58 € (975 466.23 € en 2021)

TOTAL DES RECETTES 2022 : 1 564 642.35 € (1 413 077.76 € en 2021)

L'excédent de l'année 2022 s'élève donc à 355 925.77 €, somme appréciable qui a été reportée sur notre budget fonctionnement de 2023.

Comme tous, notre commune a dû subir les conséquences de l'inflation qui fut sur cette année 2022 de 7.1 %. Les postes les plus impactés furent les fluides (électricité, gaz, carburants) et l'alimentation. Il faut aussi noter quelques dépenses exceptionnelles dont le livre sur Saint-Léonard pour environ 33 000€. Quant aux recettes, elles sont en hausse sensible dû d'une part à la revalorisation des bases taxables selon l'inflation et, d'autre part, à de nouvelles constructions sur le territoire de notre commune.

COMPTE D'INVESTISSEMENTS 2022

Rappelons que sont comptabilisées dans cette rubrique les dépenses qui concernent des biens durables (travaux, fourniture de gros matériel, équipements structurels).

Pour 2022, les chiffres sont les suivants :

Dépenses : 781 584.63 €

Recettes : 731 504.99 €

Restes à réaliser :

Recettes : 498 000.00 €

Dépenses : 425 700.00 €

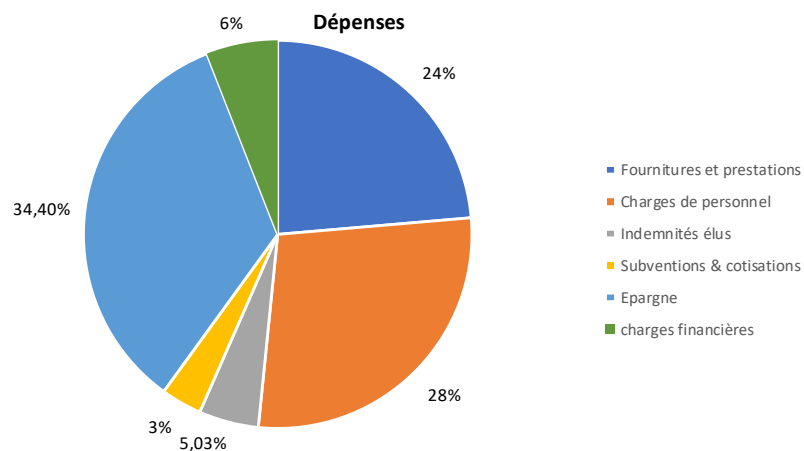
Les « restes à réaliser » sont des opérations votées en 2021 mais qui n'ont pu se terminer avant la fin de l'année 2022.

Dans un deuxième temps, le Conseil municipal se projette sur 2023 en édifant les nouveaux budgets. Ils ont été minutieusement étudiés et votés à l'unanimité des élus. En voici les grandes lignes :

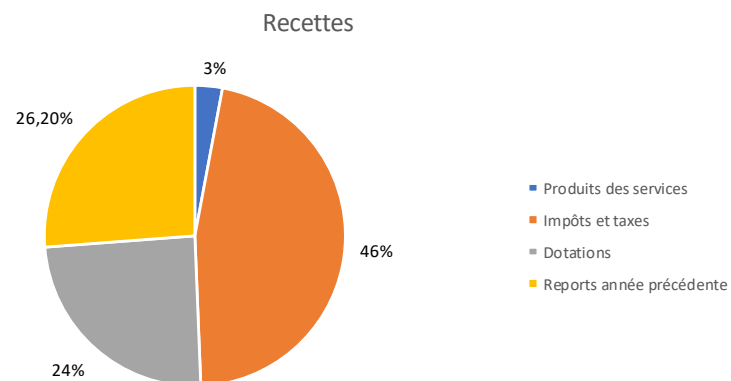
1) Budget de Fonctionnement 2023

Le budget de fonctionnement prévoit les dépenses récurrentes et obligatoires nécessaires à l'activité des services dédiés à nos concitoyens. Il estime également nos prochaines recettes. Il est équilibré à hauteur de 2 049 629.64 €.

En voici la répartition pour les dépenses et recettes :



L'épargne est la somme que nous pouvons transférer au budget suivant appelé budget « investissement ».



Nous ne modifions pas les taux de fiscalité dont nous avons la maîtrise :

- Taxe d'habitation : 8.50 %
- Taxe d'équipement : 3 %
- Taxe foncière : 8 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 44 %

La taxe d'habitation a été supprimée pour tous les foyers qui habitent leur logement au titre de résidence principale. Elle subsiste pour les résidences secondaires. La partie perdue nous a été compensée par l'Etat en nous attribuant la taxe foncière précédemment perçue par le département.

Rappelons encore que sur l'avis d'imposition que reçoivent nos concitoyens, le taux communal indiqué est l'addition des deux taux : 18% voté par la commune et 25.36 % au titre du département soit un total de 43.36%. Cette manipulation est complètement neutre pour le contribuable.

2) Budget d'investissements

Outre les investissements de 2022 qui n'ont pas été encore terminés, nous aurons en 2023 la possibilité d'établir un programme de réalisations important :

- Chantier d'effacement des réseaux aériens de grande envergure dans la vallée de Grainval.

- Poursuite d'un vaste programme de mise en conformité de notre territoire pour les équipements de défense contre l'incendie.

TRANSFERT DE L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis le 1er juillet, l'instruction des autorisations d'urbanisme est effectuée par les services de la communauté d'agglomération et non plus la commune de Saint-Léonard. Nous vous rappelons que vous pouvez réaliser en ligne toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme via le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme.

Ce service en ligne est sécurisé, gratuit, facilement accessible, à toute heure, et plus écologique qu'un dépôt en version papier. Il a pour but de faciliter vos démarches.

Connectez-vous sur :

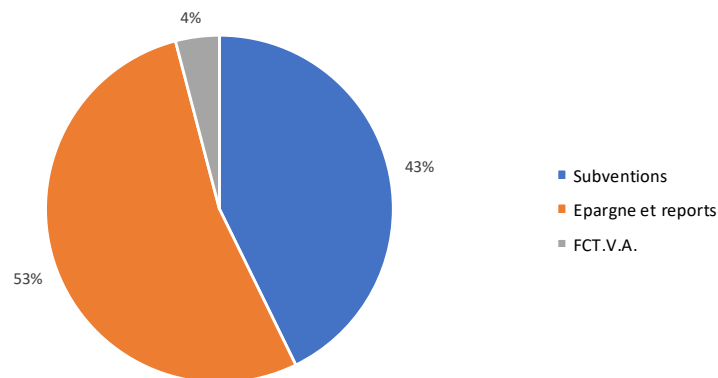
<https://gnau15.operis.fr/fecamp/gnau/#/>

- Le plus gros chantier sera la construction de nos nouveaux ateliers municipaux près du rond-point de la mairie.

Notre Adjoint aux travaux, M. François DAUDRUY aura l'occasion de vous commenter ces travaux au fur et à mesure de leur réalisation.

Ce budget « Investissement » s'équilibre à hauteur de 2 004 129.64 €. Il est alimenté par plusieurs sources dont le détail apparaît dans le graphique ci-dessous :

Recettes des investissements



En conclusion, nous pouvons affirmer que notre commune dispose d'un budget solide au bénéfice de tous nos concitoyens. Comme indiqué ci-dessus, c'est le transfert dans des locaux neufs des ateliers municipaux et les effacements de réseaux au hameau de Grainval qui seront les événements majeurs de ce budget d'investissement 2023 en attendant les premières réalisations du vaste projet « Centre bourg » qui transfigureront notre commune.

*Incontestablement,
Saint-Léonard bouge !*

Manifestations communales

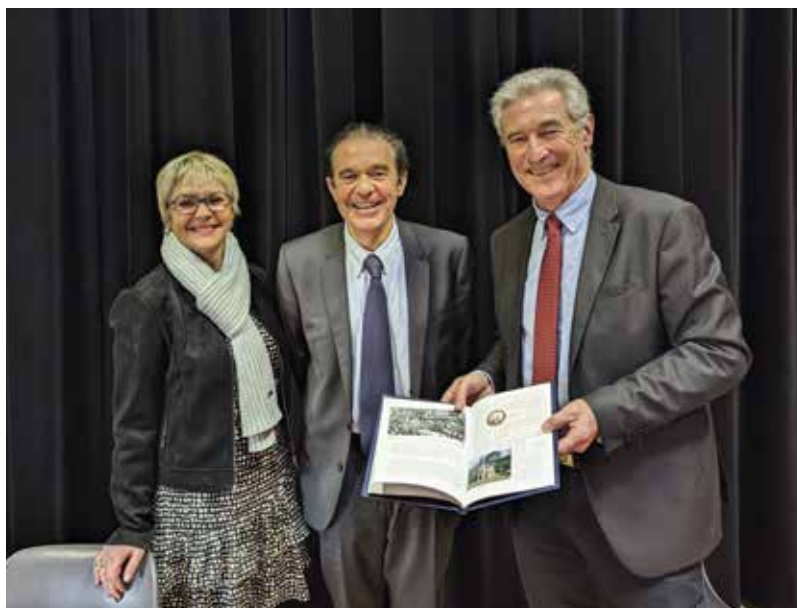
Il y a deux ans, à la demande des élus de la commune, Pierre Molkhou, historien des collectivités, a rencontré les élus et présenté le travail qu'il avait effectué pour d'autres communes.

L'idée de réaliser un ouvrage, à l'heure du centenaire de la chapelle de Grainval, a germé.

Après s'être penché sur les fonds d'archives communales et départementales, recueilli le témoignage d'habitants, M.Molkhou a ainsi débuté la rédaction d'un ouvrage qui retrace l'histoire de la commune et qui se veut pour tout public, en rapportant de nombreuses anecdotes.

Le 05 février dernier, la population était invitée à la salle Henri Lambert afin de rencontrer M.Molkhou à l'occasion d'une séance de présentation et de dédicace de son ouvrage. Nos concitoyens, venus en nombre, ont pu apprécier ces moments d'échanges et de partage fort intéressants.

Nous vous rappelons que cet ouvrage est en vente à la mairie au prix de 15€.



Marie-France MOIGNOT

Adjointe aux affaires associatives,
sportives et culturelles



Dimanche 26 mars

Le repas organisé pour nos seniors a été, une fois encore, l'occasion de partager de très bons moments ensemble dans une ambiance extraordinaire. L'occasion de mettre également à l'honneur nos doyens. Merci à notre duo d'animateurs Bruno Ballandonne et Marina.



Pendant les répétitions

« **Samedi 1er avril** en fin d'après-midi, la salle Henri Lambert était remplie de fans et de spectateurs ravis de revivre l'époque des Shadows accompagnés du chanteur Ricky Norton à la voix puissante.

C'était un moment extraordinaire, la sonorisation préparée par E L S a permis d'offrir de superbes effets de lumière en mettant en valeur une guitare de ces années. Nous étions tous au concert comme au Zénith.

Philippe Leroux, l'un des meilleurs batteurs professionnels actuels, a proposé un solo de batterie, le public a été emporté par sa prestation et a ovationné le musicien pendant de longues minutes. Le concert a été réalisé grâce à la participation de Monsieur et Madame Pierre Gosselin ; ce fut une vraie réussite, les éloges ont fusé de toute part et les sourires de chacun resteront en mémoire."



Le 22 avril

Avec l'accompagnement technique de l'association Surfrider, nous avons renouvelé notre opération « nettoyons la nature ».

Toujours décevant de devoir se mobiliser contre l'incivilité des gens !

Merci aux habitants qui, aux côtés des élus, nous ont accompagnés.

Victor BALIER,
Conseiller municipal délégué à l'environnement

Comme il est d'usage, ce mois de mai a été l'occasion d'honorer nos médaillés du travail....



Mais également d'honorer ceux qui se sont battus pour notre liberté.



20
TERRE
DE JEUX
24

SAINT-LEONARD, LABELISEE « TERRE DE JEUX »

Comme vous le savez, le pays aura l'honneur de recevoir les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024, une belle occasion pour créer une dynamique autour du sport et du bénévolat en collaboration avec nos associations et nos concitoyens.

En effet avec un tissu associatif important, c'est tout naturellement que la commune a candidaté pour être labellisée « Terre de Jeux 2024 », label qu'elle vient de recevoir.

Avec l'aide de nos associations mais également sur la base d'initiatives citoyennes, nous souhaitons envisager des animations pour marquer ce compte à rebours qui nous mènera jusqu'à la cérémonie d'ouverture.

Si vous souhaitez proposer une animation, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous tiendrons prochainement informés du programme ; vous pouvez suivre également notre actualité sur Facebook.

Nous espérons vous retrouver nombreux au cours de ces manifestations, membres d'associations ou pas, pour vivre ensemble cette fête planétaire que représentent les jeux olympiques.

Bernadette MALANDAIN

Adjointe aux affaires sociales



CCAS

LE SOLIDARIBUS : UN BUS POUR CRÉER DU LIEN



Depuis le 12 mai, une fois par mois, le solidaribus assure une présence devant la mairie.

Qu'est-ce qu'un Solidaribus ?

C'est l'antenne mobile du Secours populaire. Elle permet d'aller au plus près des personnes qui sont en situation difficile ou compliquée. C'est un accompagnement dans les démarches administratives pour lutter contre la fracture numérique, un outil plus poussé qui permet d'aider de façon plus personnelle, de créer du lien et de rompre l'isolement.

N'hésitez pas à venir rencontrer les bénévoles.

La prochaine présence aura lieu les 7 juillet et 04 août de 14h à 16h.

Comme vous le savez certainement, la commande groupée de fioul est appréciée. Régulièrement, de nouveaux foyers s'inscrivent pour bénéficier de ce service et de tarifs privilégiés par rapport à une commande individuelle.

Le calendrier de livraison pour 2023 est le suivant :
23 septembre et 25 novembre.

N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie.



Sophie RIOULT

Adjointe aux affaires scolaires



ÉCOLE

Le vendredi 10 février dans l'après-midi, les élèves de PS-MS et les élèves de MS-GS de l'école se sont retrouvés dans la salle du Dojo pour fêter les vacances d'hiver. Tous les enfants sont arrivés déguisés. Les Petits-Moyens avaient des habits multicolores comme Elmer l'éléphant bariolé avec un bandeau-Elmer autour de la tête ; les Moyens-Grands avaient un bandeau-pingouin car ils avaient travaillé sur l'album Plouk, le pingouin de la banquise.



Chaque classe a montré aux copains une danse apprise durant la période (Jean-Petit qui danse et La danse des esquimaux), puis tous les élèves ont dansé ensemble.

Ensuite, avec le maître qui avait apporté sa guitare, les Moyens-Grands ont chanté.

Pour finir cette après-midi festive, tous les enfants se sont retrouvés dans la salle de jeux de la maternelle pour partager un goûter.

C'était un très joyeux moment de convivialité et de partage!

Mme TREBERN





ECOLE LOUIS PHILIPPE LANGE : CLASSE MS-GS

Cette année, nous avons étudié l'Égypte durant 7 semaines avec Christine (notre ATSEM), Johana (notre service civique) et Emilie (notre maîtresse). Nous avons eu l'occasion de travailler sur la géographie, l'histoire de l'Égypte antique, les mythes, les cultures, les animaux et tout un tas d'autres choses. Pour ce faire, tout le monde a mis la main à la pâte en réalisant de beaux décors. Tout le monde a été captivé et même nos parents ont joué le jeu en nous aidant. Afin de marquer la fin de notre beau projet, la maîtresse nous a concocté un escape game et nous avons réussi à trouver le trésor de Toutankhamon !

La mairie a eu la gentillesse de collaborer en nous préparant un très bon repas égyptien que tout le monde a apprécié. Nous vous laissons admirer tout cela en quelques photos.

Bon voyage en Égypte...



Un grand bravo pour le travail réalisé en classe de maternelle sur le thème de l'Égypte cette année. J'ai eu l'occasion de voir de très jolies choses. J'en profite également pour remercier François pour son investissement pour réaliser un repas à la cantine sur ce thème et ainsi faire découvrir aux enfants de nouvelles saveurs.



Le 3 Juillet c'est la traditionnelle remise des Bandes dessinées aux 16 élèves de CM2 qui quittent notre école pour intégrer à la rentrée le collège. Ce moment qui rassemble l'ensemble des élèves des classes ainsi que les enseignants permet ainsi de leur souhaiter chaleureusement une bonne chance pour leurs études à venir.

Sorties pédagogiques & voyages scolaires

Le conseil municipal a décidé de reconduire sa participation pour les voyages scolaires des enfants jusqu'en classe de terminale mais également des séjours en colonies de vacances. Cette subvention est de 40% du prix du voyage, plafonnée à 110 €. Sont exclus les petits voyages de 1 à 3 jours.



Liste des associations et des présidents

ALBATRE CLUB POKER

M. MARS Fabien - Tél. 06.03.48.30.40

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

M. AUBOIN Didier - Tél. 02.35.29.92.54

ASSOCIATION ECOL'LEO

Mme DUHAYON Blandine
Tél. 06.18.08.25.64

ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE SAINTE-BERNADETTE

Mme CARPENTIER Nicole
Tél. 06.16.51.47.73

Mme BREARD Sylviane
Tél. 06.61.64.11.88

A.S.S.L. CYCLOTOURISME - MARCHÉ

M. DESJARDINS Jean-François
Tél. 02.35.28.54.93

CERCLE SPORTS LOISIRS (C.S.L.)

M. LECOINTRE Xavier
Tél. 06.32.94.40.27

CLUB DES JEUNES D'ANTAN DE SAINT-LEONARD

Mme CADINOT Claudine
Tél. 02.35.28.20.77

CONFRERIE

M. REAUX Michel - Tél. 06.32.98.99.54

DOJO SAINT-LEONARD

M. JACOB Romain - Tél. 06.11.14.11.74

FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE, MAROC ET TUNISIE (F.N.A.C.A.)

Mme BONNEVILLE Renée
Tél. 02.35.28.45.53

GYM CLUB DE SAINT-LEONARD

Mme LEVARAY Catherine
Tél. 06.17.91.31.10

JEUNESSE SPORTIVE SAINT-LEONARD 76 (J.S.S.L.76)

Mme HANOUEUET Laëtitia
Tél. 06.36.84.07.26

LES AMIS DE LA CHAPELLE DE GRAINVAL

M. CROCHEMORE Michel
Tél. 02.35.29.14.67

LOISIR PETANQUE SAINT-LEONARD

M. VARIN Pascal - Tél. 06.48.55.99.37

SAINT-LEONARD HANDBALL (S.L.H.B.)

M. LEGAY FOULON Romain
Tél. 06.50.89.06.32

SAINT-LEONARD SERVICES

M. BALIER Victor - Tél. 06.82.09.25.24

SCRABBLE CÔTE D'ALBÂTRE

Mme GROULT Marie-Noëlle
Tél. 06.19.29.26.28

TENNIS CLUB MUNICIPAL

M. DENEUVE Gérard
Tél. 02.35.28.16.25

TRAVERSÉES MUSICALES

M. ROLLET Claude
Tél. 02.35.28.51.69

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

de juillet à décembre 2023

Dimanche 30 juillet

Vide grenier du JSSL 76 derrière
Léo Parc et le city stade, route de Grainval

Samedi 5 août

**Centenaire de la chapelle
de Grainval** par les Amis de la chapelle
de Grainval
(voir détail de la journée dans ce bulletin)

Judi 10 août

Repas mensuel du Club
des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert

Dimanche 20 août

Vide grenier du Club des Jeunes d'Antan
derrière Léo Parc et le city stade,
route de Grainval

Judi 14 septembre

Repas mensuel du Club des Jeunes
d'Antan salle Henri Lambert

Dimanche 24 septembre

Repas dansant du Club des Jeunes
d'Antan salle Henri Lambert

Judi 28 septembre

Tournoi de manille du Club des Jeunes
d'Antan salle Henri Lambert

Samedi 7 octobre

Loto de JSSL 76 salle Henri Lambert

Judi 12 octobre

Repas mensuel du Club des Jeunes
d'Antan salle Henri Lambert

Samedi 14 octobre

Déjeuner safate du Club des Jeunes
d'Antan salle Henri Lambert

Judi 26 octobre

Tournoi de manille du Club des Jeunes
d'Antan salle Henri Lambert

Dimanche 29 octobre

Repas spectacle cabaret de la FNACA
salle Henri Lambert

Mercredi 8 novembre

Festival EURYDICE salle Henri Lambert

Judi 9 novembre

Repas mensuel du Club des Jeunes
d'Antan salle Henri Lambert

Samedi 11 novembre

Cérémonie commémorative
au monument aux morts

Dimanche 12 novembre

Vide ta chambre
par Ecole Léo salle Henri Lambert

Dimanche 19 novembre

Déjeuner harengs du Club
des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert

Judi 23 novembre

Tournoi de manille du Club
des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert

Vendredi 24 novembre

Loto du Tennis Club Municipal
salle Henri Lambert

Samedi 25 (après-midi) et dimanche 26 novembre

Marché de Noël du Club des Jeunes
d'Antan salle Henri Lambert

Vendredi 15 décembre (report)

Repas mensuel du Club des Jeunes
d'Antan salle Henri Lambert

Amis de la chapelle de Grainval, fêtons la chapelle, Centenaire !

Depuis avril 2022, date du centenaire de la pose de la première pierre, l'Association des Amis de la chapelle a organisé plusieurs concerts et autres animations pour fêter l'année séculaire de la chapelle.

Le 5 août prochain, ce sera la date du centenaire de son ouverture et de sa bénédiction.

A cette occasion, la Mairie et l'Association ont décidé de co-organiser une grande fête en lien avec la paroisse.

Un programme sur l'ensemble de la journée a été mis en place et vous y êtes largement invités. Il reproduira, en partie, ce qui s'est passé en 1923.

Dès 10h30, à l'église, Historique et musique lanceront les festivités. Un cortège composé de voitures anciennes, de la fanfare des Loges, de calèche, de personnes costumées en années 20 (vous pouvez vous y joindre vous aussi), etc.. se rendra à la chapelle, en s'arrêtant au passage, au calvaire comme cette année-là.

Pour marquer cet anniversaire, la chapelle va être dotée d'un vitrail dans l'imposte de la porte d'entrée. Celui-ci sera béni par le Père Philippe. Un verre de l'amitié clôturera cette matinée.

Un pique-nique, ouvert à tous ceux qui le désireront, sera possible sous barnum.

Dans l'après-midi, la fête se poursuivra avec un nouveau cortège accompagné des Trompes de chasse dans la valleuse, ce qui donnera une résonance particulière aux lieux.

Le Programme Général

Vendredi 4 Août à 20h30 - Dans la Chapelle
Temps de Recueillement - Organisé par la Paroisse

Samedi 5 Août 2023

10h30 - Dans l'église - Lancement du Centenaire

11h00 - Parking de l'église : Départ du Cortège

11h30 - Route de Grainval : Arrêt devant Calvaire

12h00 - Chapelle : Dévoilement & Bénédiction du Vitrail

12h30 - Terrain parking - Pique-nique

15h30 - Dans la Valleuse : Trompes de chasse

à partir de 16h00 - Autour de la chapelle : Kermesse

à partir de 19h30 - Parking : Repas du Centenaire
avec l'Orchestre Authentic

22h30 - Autour Chapelle : "La Centenaire en lumière"

23h00 - Derrière la Chapelle : Grand feu d'artifice

Dimanche 6 août :

Ouverture de la chapelle pour voir l'expo et le vitrail

Autour de la chapelle, une kermesse, comme il y en eut dans les années 20, permettra de se divertir.

Comme à tout anniversaire qui se respecte, il y aura un repas dansant avec l'Orchestre "Authentic" avec piste de danse (Repas sur inscription avant le 31 juillet).

Pour conclure la journée, la Centenaire sera mise en lumière, accompagnée des Trompes de chasse dans la nuit, avant le lancement du grand feu d'artifice.

Parallèlement à cette fête, une exposition retraçant un siècle à Saint-Léonard sera accrochée dans la chapelle et sera visible dans les jours suivants.

Voilà une chapelle centenaire qui sera largement fêtée et qui, nous le souhaitons, gardera toute sa vitalité et sa jeunesse au travers des animations culturelles qu'elle continuera d'accueillir.

Les Animations de l'été à la chapelle

Samedi 8 Juillet à 20h30

CONCERT avec l'Ensemble Célimène

Samedi 15 Juillet à 16h30

Spectacle de marionnettes

avec la Compagnie "Les Marmousets"
"Le Gros Navet"

Samedi 5 Août de 10h30 à 23h30

Fête du Centenaire de la Chapelle

(voir programme)

Dimanche 13 Août à 16h30

Spectacle de marionnettes

avec la Compagnie "Les Marmousets"
"Petit Bonhomme de Pain d'Épice"

Vendredi 22 Septembre à 20h30

RÉCITAL AUX CHANDELLES

sur instruments d'époque

"Mozart, Beethoven & l'Italie"

Dimanche 15 Octobre à 16h00

CONCERT

avec la Maîtrise de Seine-Maritime

"Chorale Presto"

Vainqueur aux championnats du monde



ASSL Cyclotourisme / Marche

L'AG de la section s'est tenue le 11 décembre dernier en présence de Mr Bernard HOGUET maire et de Mme Marie France MOIGNOT adjointe chargée des Sports.

Un hommage était rendu à Claude LAPERDRIX, notre emblématique président décédé le 5 septembre 2022. Une minute de silence était observée à sa mémoire ainsi que celle de son épouse Nicole disparue en mai 2021.

JF DESJARDINS remerciait les licenciés présents (20 cyclos et 7 marcheurs/euses) pratiquement l'effectif au complet preuve de leur attachement à la section.

Bilan sportif :

1620 kms parcourus pour la marche, participation à la SF de LOUDEAC, la randonnée Annouvillaise et la marche rose.

40000 kms environ pour les cyclos participation également à la SF de LOUDEAC.

Bilan financier : en bonne santé.

Suite au décès de notre président, le nouveau bureau est le suivant :

Président : JF DESJARDINS,

Vice/président/secrétaire : D AUBOIN,

Trésorier : TH BRAOUEZEC,

Membres : ML DEGREMONT, JP RIQUE, CH VENDANGE et A BAVEREZ.

Après la dissolution de la section athlétisme, la dénomination du club est désormais A.S.S.L. Cyclotourisme Marche.

A.S.S.L. Cyclotourisme Marche
1 Rue Victor Coviaux
76400 SAINT-LEONARD
Tel : 02-35-28-54-93
e-mail : asslcyclo76@orange.fr



Confrérie

Lors de la dernière édition, je n'ai pas pu récupérer de photos de la nouvelle confrérie, c'est chose faite avec les photos du rassemblement dans l'Eure à Barneville sur Seine le 3 mai dernier.

Le 19 20 21 mai nous sommes allés à Saint-Léonard de Noblat en compagnie de notre maire Bernard Hoguet et son épouse pour participer aux Ostensions qui ont lieu tous les 7 ans.



Nous avons profité du voyage pour nous rendre à Oradour sur Glane où nous avons été accueillis par le maire en même tant qu'une délégation autrichienne qui participait aussi aux Ostensions.

Après la visite du site et du dépôt d'une gerbe de notre commune au mémorial, nous avons été reçus en mairie pour la signature du registre des martyres et du livre d'or de la ville.



Michel Réaux
Mayre

Club des Jeunes d'Antan

Nos activités

Pour clôturer l'année 2022, le Père Noël est passé le vendredi 16 décembre à la sortie de l'école et a distribué des chocolats aux enfants de l'école.

En janvier, lors de notre repas du jeudi, nous avons eu le plaisir d'honorer nos reines et nos rois.

Le 29 janvier 2023, le club a eu le plaisir d'offrir aux anciens de la commune leur traditionnel repas, 123 personnes ont répondu à cette invitation.

Le 12 février pour la Saint Valentin et le 23 avril, l'orchestre de Sabrina et Freddy Friant sont venus animer nos repas et ont fait danser les personnes présentes dans la salle.

Le loto du 2 juin a été annulé, faute de participants à celui du 3 mars.

Nos prévisions

Notre foire à tout aura lieu le 20 août. Elle se passera en face de la salle de sports, le terrain habituel n'étant plus disponible (Inscriptions mardis 18-25 juillet et 1er-8 août de 18h à 19h : Salle H. Lambert ou par téléphone 02 35 28 20 77 – 06 37 28 95 67)

Le Club partira du 4 au 10 septembre pour un voyage dans le Doubs au cœur des montagnes du Jura.

Rappel des activités du club (ouvert à tous)

Tous les lundis après-midi :

De 14h à 15h : atelier tricot, broderie diamant,

De 15h à 17h : vous pouvez venir jouer ou apprendre à jouer au tarot.

Les 2^{ème} jeudi du mois :

Repas mensuel, avec après-midi jeux et collation – 16€.

Les 4^{ème} jeudi du mois :

À 14h30, tournoi de manille ou de dominos – 7€.

Dimanche 24 septembre repas dansant animé par l'orchestre de Sabrina et Freddy Friant – Couscous ou assiette anglaise

Samedi 14 octobre, à partir de 12h30, déjeuner safate

Dimanche 19 novembre, à partir de 12h30, déjeuner harengs

Inscriptions : 02 35 28 20 77 – 06 37 28 95 67

Colis de Noël pour les personnes nées avant le 31/12/1954 (Inscriptions salle Henri Lambert les mardis 7 – 14 – 21 novembre de 14h à 16h)

Marché de Noël – salle Henri Lambert

Samedi 25 novembre de 14h à 18h

Dimanche 26 novembre de 10h à 18h - Restauration sur place

Inscriptions : 02 35 28 20 77 – 06 37 28 95 67

Distribution des colis de Noël

Lundi 11 décembre de 15h à 18h

Mardi 12 décembre de 10h à 12h

Le **repas des anciens** aura lieu en 2024, sous réserve du succès de notre foire à tout et de nos diverses manifestations.

*Je vous souhaite de bonnes vacances
et prenez bien soin de vous*

La Présidente
Claudine CADINOT



Saint-Léonard Services

L'association continue son développement ; nous avons augmenté d'environ 4% le nombre d'heures réalisées.

Malgré une bonne gestion, nous subissons les diverses augmentations conjoncturelles et dans un objectif d'augmentation des salaires, de ce fait, lors de notre dernière Assemblée Générale nous avons proposé d'augmenter légèrement les tarifs de nos prestations.

Je profite de cet article pour remercier les membres du bureau qui m'accompagnent quotidiennement, je remercie les adhérents qui nous font confiance et les salariés pour le sérieux apporté dans la réalisation de leurs missions.

Victor BALIER
Président

Nécrologie



Ce numéro rend hommage à Jean-Claude Omont, un habitant au parcours unique, qui nous a quittés récemment et qui avait une aura bien plus large que le territoire communal.

Amoureux du patrimoine qu'il a fait vivre comme président des Amis du Vieux Fécamp, conseiller municipal dans les années 70, il s'est par ailleurs beaucoup investi dans le tissu associatif en créant une association multisports, l'ASSL qui existe toujours aujourd'hui.

Nous étions heureux de l'avoir à nos côtés lors de l'inauguration des vestiaires sportifs en 2017, lui qui a été président fondateur du club de football.

Jeunesse Sportive Saint Léonard

La Jeunesse Sportive de Saint Léonard est un club de foot familial doté d'une bonne ambiance.

Elle a enregistré 80 adhérents pour l'année 2022-2023, avec une augmentation de 50% des licenciés avec des enfants dans 2 catégories Baby-foot âgé de 4 ans, des U6 – U7 âge 5 et 6 ans et des adultes en catégorie sénior masculine évoluant en Division 4 après midi.

L'objectif pour l'année 2023-2024 est d'agrandir le club en essayant d'avoir une catégorie des U8 U9, une équipe U18 et une équipe sénior masculin matin.

Si vous souhaitez pratiquer ce sport, vous pouvez venir l'essayer lors des séances d'entraînements qui se déroulent sur le stade Neuens de Saint Léonard :

- Catégorie U6-U7 : le Mercredi de 15h30 à 16h30
- Catégorie U8 – U9 : le Mercredi de 16h30 à 17h30
- Catégorie U15 : le Lundi 18h à 19h30 et le Mercredi de 17h à 18h30
- Catégorie U18 , Sénior Masculin : le Mercredi et le Vendredi de 19h à 20h30



Une journée
PORTE OUVERTE
sera organisée par le club
pour les catégories jeunes le
Mercredi 06 Septembre le
de 15h30 à 17h.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter

Mme HANOUEZ Laetitia - Tél. : 06.36.84.07.26 ou par mail : jssleo76@outlook.fr

Catégorie jeune U6 – U7 et U15 : Mr CARDEY Michael - Tél. : 06.15.03.11.62

Catégorie U18 : Mr BLONDEL Mathieu - Tél. : 07.68.73.68.11

Catégorie Sénior : Mr SANCHEZ Miguel - Tél. : 06.78.29.77.98

F.N.A.C.A.

Le 12 mars 2023

Avec Périer Voyages, nous avons effectué une sortie à Paris, 49 personnes étaient du voyage. Après le repas nous avons assisté à une comédie inédite de Laetitia Colombani, au magnifique Théâtre « Edouard VII » et retrouvé pour la première fois ensemble sur scène Gérard Jugnot et son fils Arthur Jugnot dans « Le jour du kiwi ». Nous avons passé un très bon moment de rires et de quiproquos.

Le 19 mars 2023.

Commémoration du 61^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

Un bon nombre de personnes ont assisté à la cérémonie en présence de M. Bernard Hoguet, Maire de Saint-Léonard, de plusieurs personnes du conseil municipal, ainsi que des personnalités civiles et militaires, et aussi de la Confrérie. Après la lecture du manifeste de la F.N.A.C.A., le dépôt de gerbe, la minute de silence et l'hymne national, la cérémonie a été clôturée par le verre de l'amitié offert par la municipalité.



Le 30 mai 2023.

Avec Périer Voyages, nous avons effectué une sortie à Paris où nous avons visité le Musée Grévin et France Miniature. 31 personnes étaient du voyage, ce fut une belle journée ensoleillée.



A NOTER DANS VOS AGENDAS :

Dimanche 29 octobre 2023

Salle Henri Lambert à 12 h 30, nous vous proposons un repas spectacle cabaret avec la compagnie « Freyj'Art », danses et chants de 1920 à 2020.
Renseignements et inscription auprès de Mme Monique Drouet au 06.98.41.65.22.

Du 21 au 28 septembre 2024

Nous organisons une croisière en Méditerranée, Italie, Corse, Espagne, France. Avec la découverte de Savone, Rome, Ajaccio, Palma, Valence, retour Marseille.
Renseignements et inscription auprès de Mme Monique Drouet au 06.98.41.65.22.

DOJO Saint-Léonard

Félicitations à tous nos jeunes judokas.

Le samedi 13 mai, le Dojo Saint-Léonard Judo a organisé son tournoi annuel qui a rassemblé quelques 220 jeunes judokas issus des clubs de Cany-Barville, Goderville, Epouville, Octeville, Harfleur, Turretot, Lillebonne, Gruchet-le-Valasse et Saint-Léonard.

Les jeunes sportifs ont pu mettre en pratique leurs connaissances devant leurs familles venues en nombre pour l'occasion.

Le club tient à remercier les bénévoles, les parents et les clubs invités qui ont œuvré au bon déroulement de cette journée.

Le mardi 23 mai, le club a reçu la visite de M. Hoguet, M. Daudruy, Mme Moignot, Mme Malandain et M. Balier (élus à la Mairie), ainsi que M. Mendras (Directeur du DITEP Les Hogues) venus féliciter Matthys Tripault et Mathéo Lérondel revenus médaillés d'or, dans leur catégorie respective, des Championnats de France Para Judo Adapté le samedi 15 avril à Dôle (Jura).

Erwan Lecanu, qui a fini au pied du podium lors de ces championnats de France, était absent.



Lors de ces championnats de France, les jeunes pensionnaires du DITEP Les Hogues, inscrits sous double licence (fédérale et sport adapté) ont affronté leurs adversaires devant Philippe, leur entraîneur et Gérard, leur éducateur.

Durant la saison, Coline Dubot-Fily et Charline Roussignol, deux jeunes judokates du club, ont participé aux différents tournois benjamin/es organisés dans le département. Le dernier tournoi

à Forges-les-Eaux a permis à Coline de devenir vice-championne départementale dans sa catégorie.

La reprise des cours pour la saison 2023/2024 se fera le mardi 5 septembre aux horaires habituels, une journée portes ouvertes aura également lieu le samedi 2 septembre de 10h à 12h et de 14h à 16h à la salle Marie-Madeleine Babin.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par mail : dojo.stleonard@yahoo.fr ou auprès de Philippe Daveau (entraîneur) au 06 19 26 43 27

David BEURIOT
Secrétaire du Dojo Saint-Léonard



Scrabble Côte d'Albâtre

Finale locale scolaire 2023

Ce samedi 4 mars, la salle Henri Lambert a accueilli la finale locale du scrabble scolaire.

8 classes du CE2 au CM2, soit 165 élèves des écoles Louis Lange de Saint Léonard, Rabelais de Fécamp et de Bretteville du Grand Caux ont participé à ce concours proposé par la Fédération Française de Scrabble. Ce fut un grand moment pour les 23 élèves qui avaient réussi à se qualifier pour cette finale locale organisée par le Scrabble Côte d'Albâtre. Ces 23 jeunes ont suivi quelques séances d'initiation dans leurs écoles respectives, séances animées par des membres du club Scrabble Côte d'Albâtre et ce samedi matin, ils se confrontent à leurs pairs des autres écoles.

Dès leur arrivée, Marie-Noëlle les accueille.

Elle leur rappelle sur 4 coups tout ce à quoi ils doivent être attentifs puis on passe aux choses sérieuses : la partie comprenant 8 mots à trouver...

Ouf ! Marie-Noëlle annonce la fin de la partie. Pendant que les arbitres corrigent, les enfants, les nombreux parents et enseignants présents, sont invités à partager quelques friandises et le verre de l'amitié.

Enfin, la proclamation des résultats :

- 1^{er} Natéo Verdière (CM1) de Bretteville du Grand Caux
- 2^{ème} Loucas Lejeune (CM2) de Bretteville du Grand Caux
- 3^{ème} Louise Forestier (CM2) de François Rabelais de Fécamp
- 4^{ème} Noémie Malo (CM1) de Bretteville du Grand Caux
- 5^{ème} Coline Dubot-Fily (CM2) de Saint Léonard.
- Vetea Durant de Bretteville du Grand Caux s'est classé premier en CE2

A noter que les meilleurs participeront à la troisième phase du concours: une finale régionale qui, elle, ouvrira peut-être les portes de la finale nationale à Paris le 3 juin prochain.

Merci à Mme RIOULT, adjointe aux affaires scolaires et périscolaires de sa présence ainsi qu'à Mme MOIGNOT, adjointe aux activités sociales et culturelles, qui a remis la coupe et les médailles aux vainqueurs.

Merci au magasin Intersport de Saint Léonard qui a offert la coupe et les médailles !

Tous les enfants sont repartis avec en cadeau une place de cinéma offerte par le club.

Depuis, la finale régionale s'est tenue le 1 avril, Loucas et Natéo ont confirmé leurs bons scores et participeront à la finale nationale, à Paris, ce samedi 3 juin.



Un grand bravo à tous les concurrents !

Tennis-Club

Le TCM a élargi sa communication avec sa page Facebook, la création de son site internet (<https://tcm.sl.sportsregions.fr>) et son nouveau logo flambant neuf.

Pas moins de 4 équipes séniors cette saison en lice dans les championnats régionaux ; l'équipe première évoluant en Pré-Régionale, en tête de son groupe après 6 rencontres, pourrait monter en division supérieure la saison prochaine. Cette future accession n'a jamais été atteinte de son existence par le TCM St-Léonard. L'équipe 3 devrait accéder à la DM2. Les 2 autres équipes se maintiennent dans leur division respective.



L'école de tennis bat son plein et les jeunes enfants s'en donnent à cœur joie. Les cours sont assurés par Yohann et Gérard. Hugo assure les cours seniors du mardi soir et du samedi matin.

Le TCM a le vent en poupe. Quasiment une centaine d'adhérents sont inscrits, avec une progression chez les jeunes et les femmes.

Nous vous invitons à consulter notre site, dans la rubrique événements afin de découvrir nos activités diverses et variées durant les mois de mai, juin et juillet 2023.

La pratique du tennis en jeu libre est ouverte. Profitez de nos courts extérieurs au plein air : le TCM vous propose des tarifs très attractifs sur les mois de juin-juillet-août.



Contact :
Gérard Deneuve
au 07-86-52-98-41 ou gerard.deneuve@orange.fr

Le TCM
vous souhaite
à toutes et à
tous un très bel
été 2023 !

Rudologie : suppression de point de collecte

Le point de collecte des déchets ménagers situé sur le domaine privé de l'Auberge des Tonnelles est supprimé.

Après discussion avec la communauté d'agglomération, compétente en matière de rudologie, il a été convenu que les habitants de l'Impasse de la Source et de l'Impasse du Grainvalet déposeront leurs bacs à ordures ménagères en entrée d'impasse aux jours fixés par le règlement de collecte des Ordures Ménagères à savoir: le mardi matin pour les ordures ménagères et le jeudi matin (semaines paires) pour le tri sélectif.

Les bacs sont à déposer la veille après 20 heures, et la collecte s'effectue de 4h00 du matin à 12h00. Après 12h00, les bacs doivent être rentrés.

La distribution de bacs à ordures ménagères et du tri sélectif est gratuite, a lieu au siège de l'Agglomération, 825 route de Valmont à Fécamp. Vous pouvez vous présenter lors des permanences, les lundis de 13h45 à 16h45 ou les vendredis de 9h00 à 11h15 et de 13h45 à 16h45.

Le service Rudologie reste à votre disposition pour toute demande de renseignement complémentaire.



L'Atelier RNC/Reprog n'Caux aux petits soins de votre voiture...

Depuis le 1er avril dernier, une nouvelle enseigne s'est installée en lieu et place des Ets Mercier, spécialisés dans la carrosserie sur la zone d'activités du Chesnay.

Mr Nicolas SZCZYRKO vous propose d'entretenir vos voitures toutes marques confondues.

Agé de 36 ans, père de famille (2 enfants) ayant acquis son expérience chez Caux pneus à Sainte Marie des Champs, chez Citroën à Fécamp pendant une quinzaine d'années, il se lance dans le grand bain, la crise sanitaire ayant par ailleurs retardé son projet d'installation.

Toutes les interventions entrent dans son champ de compétences dont la reprogrammation des moteurs mais il entend aussi développer la partie mécanique que ne pratiquait plus son prédécesseur.



*Souhaitons-lui
la bienvenue
et bonne
chance !*

Une nouvelle saison touristique débute au camping

Un nouvel accueil pour sa clientèle, une nouvelle terrasse pour passer des moments de convivialité, la plantation de haies, un mobil-home pouvant accueillir des touristes à mobilité réduite, les propriétaires Sandrine et Sylvain Lequeux ne manquent pas d'idées ni de courage pour offrir à ses hôtes un bel écrin de séjour.

Avec le respect de l'environnement au cœur des préoccupations, le couple entame une nouvelle saison touristique toujours aussi motivé, avec 80 emplacements dont 24 locatifs, 5 pour les camping-caristes.

Un nouveau système d'assainissement avec traitement des eaux à plus de 80%, des composteurs, une mare, des poules, des chèvres et des canards qui font le bonheur des enfants, tout est fait pour vivre au plus près de la nature. La piste cyclable créée récemment à proximité complète cette offre.



Le camping des pommiers a rejoint les 300 sites de France labellisés Camping Qualité, il est aussi labellisé Qualité Tourisme. Tout est mis en œuvre pour que chaque vacancier passe un agréable séjour dans ce décor verdoyant.

Nous souhaitons à Sandrine et Sylvain une très belle saison touristique.



RAPPEL

REGLEMENTATION RELATIVE A LA LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique ou électrique, tronçonneuses, perceuses, débroussailluses, raboteuses ou scies mécaniques ne sont autorisées qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 20 h 00
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Zoom sur une belle association qui a besoin de l'aide de nous tous : Au Cœur des Chats Ecole du chat libre de Fécamp

L'association créée en novembre 2012 vient en aide aux chats errants sur 96 communes.

Les animaux, comme les plantes et les humains, font partie de l'écosystème, cependant les chats vivent au milieu des hommes, il est donc nécessaire de les gérer.

C'est pourquoi l'association insiste pour que les particuliers fassent stériliser leurs animaux pour éviter la prolifération anarchique et les nuisances que cela entraîne. C'est une méthode moderne moins cruelle que l'euthanasie et plus appropriée à la civilisation.

Par ailleurs, nous constatons que trop de chats sont abandonnés et c'est un délit puni par la loi.

Un animal est un être vivant et a un coût financier. Adopter n'est pas une obligation, c'est un acte réfléchi. Il faut être responsable.

L'Association a pour mission d'assurer la protection, le contrôle des naissances, la stérilisation, l'identification, le suivi sanitaire et l'alimentation des chats libres de nos cités et de nos campagnes.

Grâce à son réseau de bénévoles dévoués, les chats stérilisés et identifiés sont gardés quelques jours puis relâchés sur leur territoire où ils sont nourris et suivis par les mêmes bénévoles.

Replacés dans leur habitat d'origine, les chats libres retrouvent leur rôle écologique : la régulation des « nuisibles » comme les rats par exemple...

Stérilisés et nourris, ils ne sont plus une nuisance pour les habitants : plus de marquages malodorants, plus de bagarres violentes et bruyantes ou de miaulements lors de la reproduction. Cela implique de meilleures conditions de vie pour les habitants et pour les félins.

Nous récupérons également les chats abandonnés et les chatons car certains chats capturés sont des animaux domestiques abandonnés, seuls et très souvent avec leur progéniture. Ils ne doivent pas être confondus avec les chats libres et ont besoin de trouver un foyer. Ils sont alors placés en famille d'accueil et proposés à l'adoption sous contrat associatif, ce qui nous permet de les identifier et de les stériliser pour éviter d'autres naissances inutiles. Les chats et chatons abandonnés sur la voie publique sont à l'origine des colonies de chats errants qui surpeuplent nos villes et sont condamnés à une vie courte et misérable.

Les chatons nés à la rue sont également pris en charge par notre association, sociabilisés et proposés à l'adoption.

Nous avons atteint sur nos dix années d'existence, le chiffre de 1729 stérilisations de chats errants.

Grace aux familles d'accueil nous avons pu, cette année réaliser 364 adoptions de chats et chatons, récupérés dans la rue. Les familles d'accueil sont les piliers de notre association car nous n'avons aucune structure, aucun local. Elles accueillent à durée indéterminée les chats et chatons récupérés jusqu'à leur adoption, à leur domicile. Sans leur aide, nous ne pourrions sortir les chats abandonnés et les chatons de la rue.

Les frais vétérinaires sont à la charge de l'association. **Nous avons besoin de trouver davantage de familles d'accueil en 2023 car nous avons de plus en plus d'appels pour des prises en charge.**

Une adoption c'est 160€ pour un mâle et 180€ pour une femelle ce qui comprend le déparasitage, l'identification par puce électronique, la vaccination typhus coryza et le rappel ainsi que la stérilisation obligatoire à l'âge de 6 mois, les frais d'adoption pour les chats et chatons

dits « sociables » sont à la charge de l'adoptant. Le chaton reste au nom de l'association jusqu'à sa stérilisation.

Nous avons atteint sur nos dix années d'existence le nombre de 2451 adoptions.

31 chats sur Saint Léonard ont été récupérés et placés en famille d'accueil ; 22 ont été stérilisés et remis sur site.

Nos principales ressources sont : votre adhésion (20€ pour une adhésion annuelle) et vos dons.

Sauver un chat ne changera pas le monde mais grâce à vous, sa vie changera pour toujours !

L'association est reconnue d'intérêt général depuis 2017, à ce titre les dons effectués par les particuliers ou les entreprises (mécénat) ouvrent droit à importante réduction d'impôt.

Sauver un chat ne changera pas le monde mais grâce à vous, sa vie changera pour toujours !

L'association est reconnue d'intérêt général depuis 2017, à ce titre les dons effectués par les particuliers ou les entreprises (mécénat) ouvrent droit à importante réduction d'impôt.



Présidente : POULAIN Noémie.
Vice-Trésorière : SENOUQUE Arielle.
Vice-Secrétaire : VARIN CYNTHIA.

Trésorier : POULAIN Joëlle.
Secrétaire : DELANNOY Véronique.

Association à but non lucratif régie par la loi 1901 déclarée à la Sous-Préfecture du Havre, le 26 novembre 2012 N° W7620005304- N° SIRET 79279119600027. Reconnue d'intérêt général le 27 septembre 2017

Retrouvez-nous sur Facebook :

L'association Au Cœur des Chats de Fécamp - Portable : 06.83.63.09.51
BP68 76402 Fécamp Cedex - @ : [aucoeurdeschats@laposte.net](https://www.facebook.com/aucoeurdeschats)



DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Dans le cadre de sa politique en faveur des économies d'énergie et de lutte contre le gaspillage, la commune propose à ses administrés qui le souhaitent de ne plus recevoir le bulletin municipal sous format papier, celui-ci étant par ailleurs consultable en ligne sur le site internet de la commune. Si vous êtes intéressé par cette démarche, vous pouvez nous remettre le formulaire ci-dessous :

FORMULAIRE D'ABANDON DE RECEPTION DE BULLETIN SOUS FORMAT PAPIER

Je, soussigné, domicilié.....

Souhaite ne plus recevoir le bulletin sous format papier

Souhaite être informé par courriel de la parution d'un nouveau bulletin à l'adresse suivante :@.....